

Les zones humides des lacs médocains et du bassin d'Arcachon : amortisseurs du changement climatique

Les **grands lacs médocains** et le Bassin d'Arcachon sont des **écosystèmes remarquables** du point de vue de leur biodiversité et jouent un **rôle essentiel dans l'équilibre écologique du système hydraulique et des milieux aquatiques**. Néanmoins, les **risques de dégradation de la qualité des eaux** (développement de cyanobactéries, eutrophisation...) ou la diminution des effectifs faunistiques et floristiques emblématiques des lacs aquitains, en font **un écosystème fragile**.

Dans un contexte de **réchauffement climatique**, reconnecter et **restaurer des zones humides** permettraient de **rétablir leur fonctionnalité** ainsi que les **services écosystémiques** qu'elles peuvent assurer:

- **régulation des crues hivernales**, recharge des nappes ou soutien d'étiage en favorisant le rétablissement de leurs fonctions hydrologiques,
- **amélioration de la qualité des eaux** par un partenariat avec les exploitations agricoles du bassin versant engagées en faveur d'une agriculture durable favorisant le maintien de leurs fonctions physiques et biogéochimiques,
- **restauration d'une biodiversité** remarquable par la préservation des lagunes forestières abritant des espèces rares,
- **atténuation des effets du changement climatique** en réactivant les fonctions écologiques et hydroclimatiques des zones humides (production d'oxygène et stockage du carbone).

Un projet ambitieux de restauration des zones humides des lacs médocains et du bassin d'Arcachon

Le **SIAEBVELG*** est lauréat de **l'appel à projets « restauration des zones humides des têtes de bassin versant »**, lancé dans le cadre de l'Entente de l'eau pour le bassin Adour-Garonne en partenariat entre les Régions Nouvelles-Aquitaines, Occitanie et l'agence de l'eau Adour-Garonne.

L'appel à projets, relatif à la « restauration des zones humides de têtes de bassins versants » lancé conjointement par l'agence de l'eau Adour-Garonne, les Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie / Pyrénées - Méditerranée et Auvergne Rhône-Alpes, a mobilisé 79 candidatures. 42 lauréats ont ainsi pu être retenus par les membres de l'Entente pour la réalisation de 15 M€ de travaux sur 4 ans qui concerneront plus de **3 000 ha de zones humides**, soit 6 fois plus que les objectifs initiaux.

Jusqu'à 30 Millions de m3 d'eau seront ainsi stockés et sécurisés dans le grand Sud-Ouest.

Le projet recherche et développe des solutions fondées sur la nature permettant de **réhabiliter des zones humides altérées** en tête de bassin versant et **par la même occasion d'assurer la durabilité des activités économiques agricoles, forestières et touristiques locales** associées à ces milieux et à ce titre **particulièrement soumises à l'impact du changement climatique**.

Les services rendus par les zones humides

En période de fortes précipitations, les zones humides se comportent en éponges géantes qui se gonflent des eaux de crue, les absorbent et les stockent atténuant ainsi les inondations et rendant bien d'autres bénéfices :.

Stocker l'eau : 1m2 de zone humide peut stocker jusqu'à 1m3 d'eau.

Ralentir l'écoulement de l'eau : réduction de l'érosion des sols, des inondations.

Autoépuration des eaux, stockage du carbone, préservation de la biodiversité.

Le projet des lacs médocains est financé par la région Nouvelle-Aquitaine_à hauteur de 30% (184 000 € pour un coût total d'opération de 625 000€). L'agence de l'eau Adour-Garonne assure le financement complémentaire à hauteur de 50%, intégrant le volet « animation » du projet. Le Département de la Gironde participe également aux financements du projet.

Le SIAEBVELG va mener sur 4 ans (2021/2024) un programme global de restauration des zones humides qui s'articule autour de la mise en œuvre des **4 typologies d'actions** suivantes :

- la **restauration des écoulements d'eau superficielle en milieu forestier** par remplacement ou colmatage des drains centralisateurs actuels (optimisation de l'infiltration des eaux dans les zones humides, dénitrification et stockage du phosphore et du carbone);
Objectif : **restauration de 600 ha de zones humides forestières**
- la **régulation des flux d'eau issus des drains agricoles par des zones humides tampons** à l'interface de la forêt;
Objectif : **création de 100 ha de zones humides tampons**
- la **restauration de lagunes forestières en limitant leur drainage**;
Objectif : **20 lagunes restaurées sur les communes du SIAEBVELG**
- le développement des 3 démarches précédentes comme **projet pilote répliquable à une échelle plus ambitieuse** dans un contexte de réchauffement climatique (plateau landais).

Le **SIAEBVELG** animera et pilotera le **projet global** avec l'appui de l'**Université de Bordeaux** en associant également au sein d'un partenariat élargi: le **PNR Médoc**, la **profession agricole et les exploitants concernés**, la **profession forestière**, plusieurs **laboratoires** (LGPA, EPOC), l'école **ENSEGID** et les acteurs **associatifs locaux** (CBNSA, CEN, Cistude Nature, Fédération des Chasseurs 33..) dans le cadre de groupes de travail thématiques et d'espaces de discussion

*Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (**SIAEBVELG**) présidé par Laurent PEYRONDET Maire de Lacanau (qui a succédé à Henri SABAROT en 2020), qui regroupe les communes de Lacanau, Hourtin, Saint Laurent du Médoc, Carcans, Le Porge, Ste Hélène, Saumos, Salaunes et Brach, assure la compétence de gestion intégrée des lacs de Carcans-Hourtin, de Lacanau, des canaux des Etangs et du Porge et des milieux humides associés sur **un périmètre de près de 1000 km²**.

Contacts presse :

Frank Quenault, SIAEBVELG : 06.64.95.20.01. frank.quenault@siaebvelg.fr

Catherine Belaval, Agence de l'Eau Adour Garonne : catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

Rachid Belhadj, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr